

ETOILE OBLIG OPPORTUNITES

REPORTING

Communication
Publicitaire

30/04/2022

OBLIGATAIRE ■

Article 8 ■

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **85,07 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **29/04/2022**
Actif géré : **208,35 (millions EUR)**
Code ISIN : **FR0012951101**
Indice de référence : **Aucun**

Objectif d'investissement

Investir dans un fonds qui recherche une performance positive, quelle que soit l'évolution des taux d'intérêt européens.

Le gérant sélectionne en fonction de ses convictions des titres de toutes maturités, d'émetteurs souverains, publics ou privés principalement européens. Il dispose d'une grande latitude pour fixer la sensibilité du portefeuille afin de permettre au fonds de pouvoir tirer profit de l'évolution des taux, à la hausse comme à la baisse. Le risque de change est limité à 50% de l'actif net.

Profil de risque et de rendement (SRRI) (Source : Fund Admin)



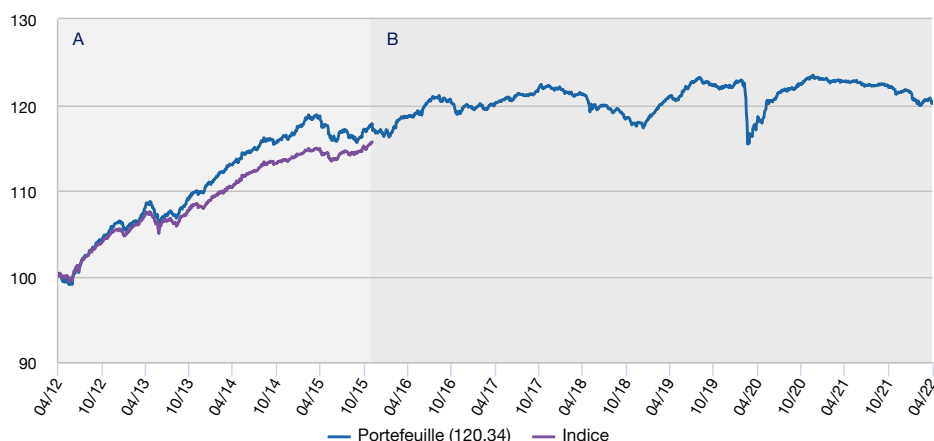
⬇ A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

⬆ A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DIC). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



A : Reprise de l'historique de performance de la SICAV Etoile Oblig Euro gérée alors avec le "Barclays Euro Aggregate 3-5 ans" comme indicateur de référence.

B : Le 2 décembre 2015, le FCP a adopté la stratégie d'investissement actuellement mise en oeuvre.

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le 31/12/2021	1 mois 31/03/2022	3 mois 31/01/2022	1 an 30/04/2021	3 ans 30/04/2019	5 ans 28/04/2017
Portefeuille	-1,05%	-0,13%	-0,84%	-2,00%	-0,58%	0,12%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
Portefeuille	-1,25%	0,94%	3,50%	-3,23%	1,54%	2,61%	0,33%	6,00%	3,50%	9,38%
Indice	-	-	-	-	-	-	-	5,33%	2,44%	9,47%
Ecart	-	-	-	-	-	-	-	0,67%	1,06%	-0,08%

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateurs (Source : Amundi)

	Portefeuille
Sensibilité ¹	-1,04
Notation moyenne ⁴	BBB
Taux de rendement	0,23%
SPS	2,85
Spread moyen ²	77
Nombre de lignes	135

¹ La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

² Spread : différence de rendement entre une obligation et son emprunt d'Etat de référence (Allemagne dans le cas de la zone Euro)

⁴ Rating médian calculé des trois agences de notation de crédit: Fitch, Moody's et Standard & Poor's

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	0,99%	2,54%	2,12%
Ratio de Sharpe	-1,51	0,10	0,21

Analyse des rendements (Source : Fund Admin)

	Depuis le lancement
Baisse maximale	-6,32%
Délai de recouvrement (jours)	265
Moins bon mois	03/2020
Moins bonne performance	-4,68%
Meilleur mois	08/2011
Meilleure performance	2,94%

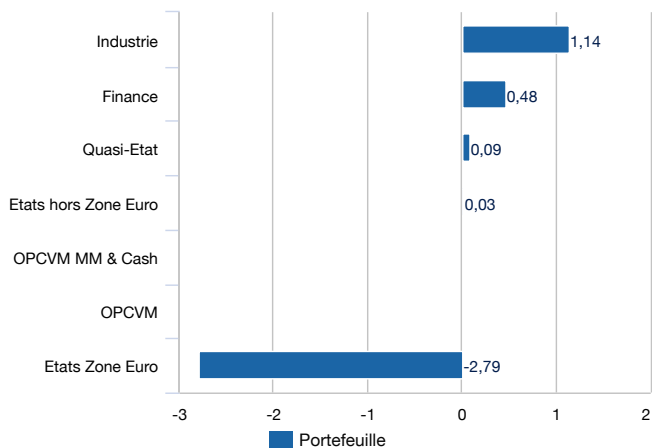
OBLIGATAIRE ■

Commentaire de gestion

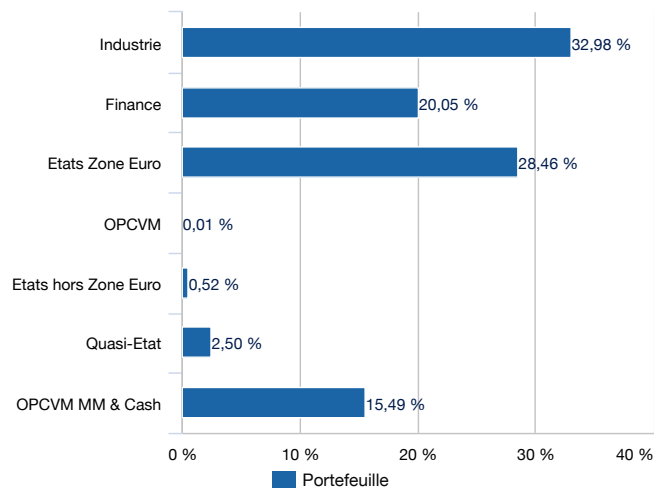
Commentaire de gestion rédigé pour le 1er trimestre 2022. L'invasion de l'Ukraine par la Russie a provoqué une vive inquiétude au sein de la communauté internationale. La mise en œuvre des sanctions économiques envers la Russie a commencé à peser sur l'activité économique notamment sur les prix du baril de pétrole, du kilowattheure de gaz et d'autres matières premières. L'inflation induite par la hausse des prix des matières premières a contraint les grandes Banques centrales à durcir le ton. La Réserve fédérale a augmenté son principal taux directeur de 25 points de base et prévoit sept hausses supplémentaires en 2022 ainsi que 3 autres en 2023. De plus, elle prévoit également une réduction de son bilan via ses avoirs en titres du Trésor, en dette d'agence et en titres adossés à des créances hypothécaires (MBS) au cours des prochaines réunions de son comité de politique monétaire. De son côté, la Banque centrale européenne a réitéré sa volonté de normaliser sa politique monétaire et d'accélérer la réduction de son programme d'achat d'actifs, malgré le risque que la guerre en Ukraine fait peser sur la croissance en Europe. Dans cet environnement, les taux d'intérêt ont fortement augmenté. Le taux d'intérêt à de l'emprunt d'état à 10 ans américain a augmenté de 69 points de base pour atteindre 2,34% et le taux de l'emprunt d'état à 10 ans allemand a augmenté de 67 points de base pour atteindre 0,55% fin mars. L'écart de rendement ("spread") entre les taux d'intérêt à 10 ans allemand et italien s'est accru de 15 points de base sur le trimestre. Le spread de l'Espagne s'est écarté de 18 points de base et celui du Portugal s'est resserré de 18 points de base. Pour les obligations d'entreprise, les spreads de crédit se sont légèrement écartés suite à la guerre en Ukraine même si un sentiment d'amélioration (resserrement du spread) a pu être observé en fin de trimestre avec l'espoir d'un accord de paix. Dans cet environnement, la sensibilité aux variations de taux d'intérêt du fonds est passé négative à un niveau proche de -0,5. Notre position de pentification de la courbe des taux d'intérêt a été réduite afin de rajouter de la sous-sensibilité aux maturités 2-3 ans. Nous continuons à réduire notre exposition au crédit d'entreprises et nous gardons une préférence pour les obligations de sociétés financières.

Répartition par secteur (Source : Amundi)

En sensibilité (Source : Amundi)



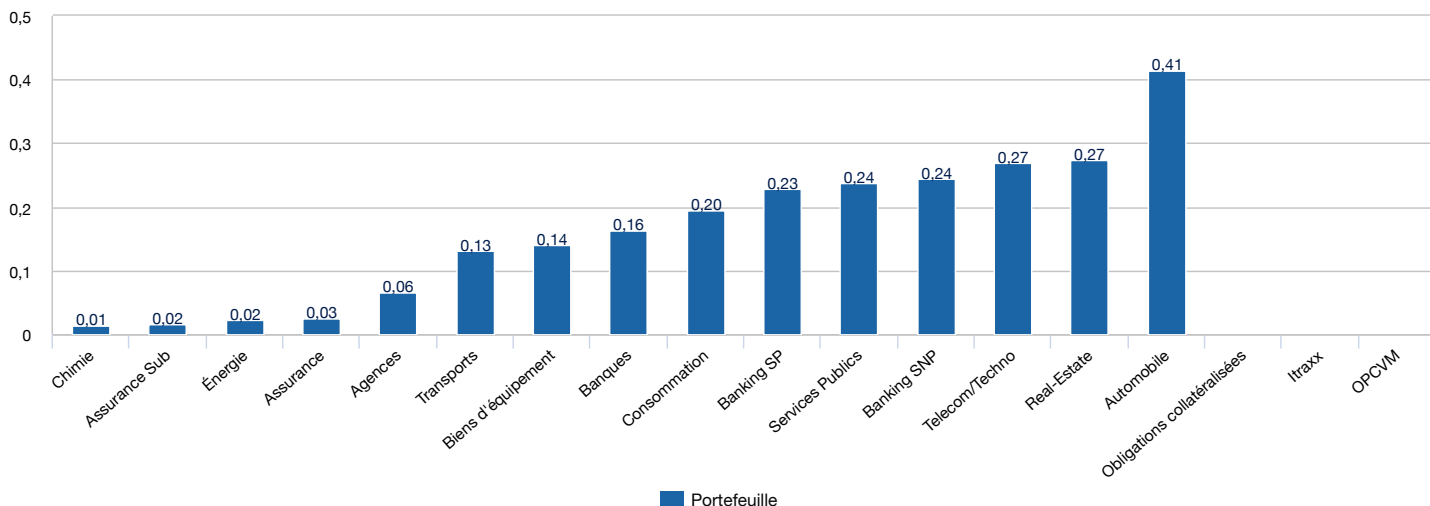
En pourcentage d'actif *



Dérivés inclus

* Le total peut être différent de 100%, car le cash différé est exclu

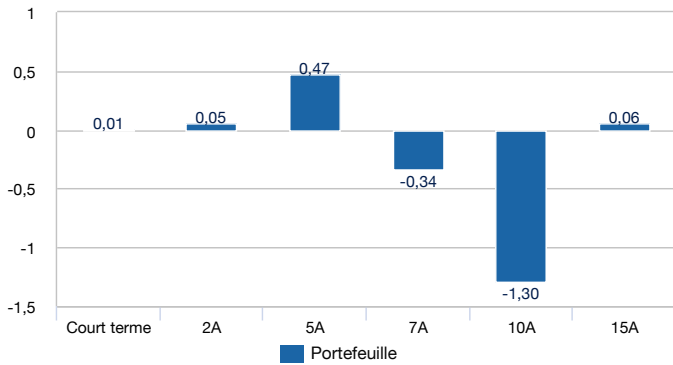
Allocation sectorielle en SPS (%) (Source : Amundi)



OBLIGATAIRE ■

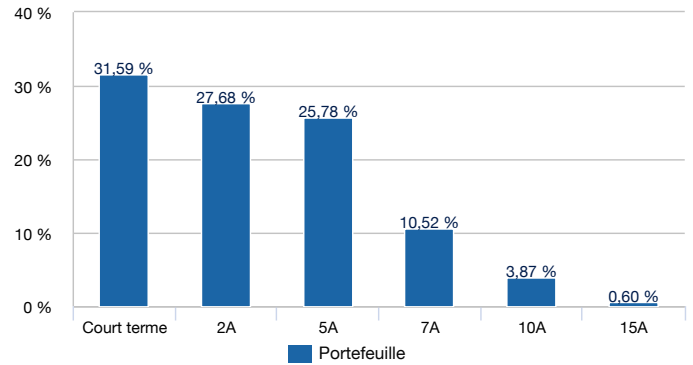
Répartition par maturités (Source : Amundi)

En sensibilité (Source : Amundi)



Dérivés inclus

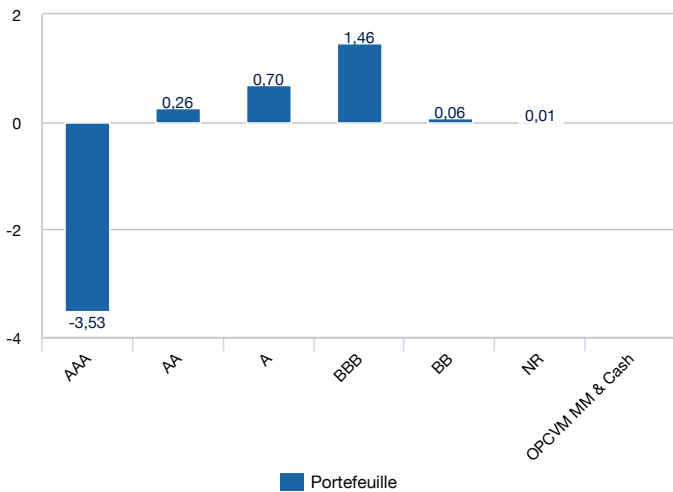
En pourcentage d'actif *



* Le total peut être différent de 100%, car le cash différé est exclu

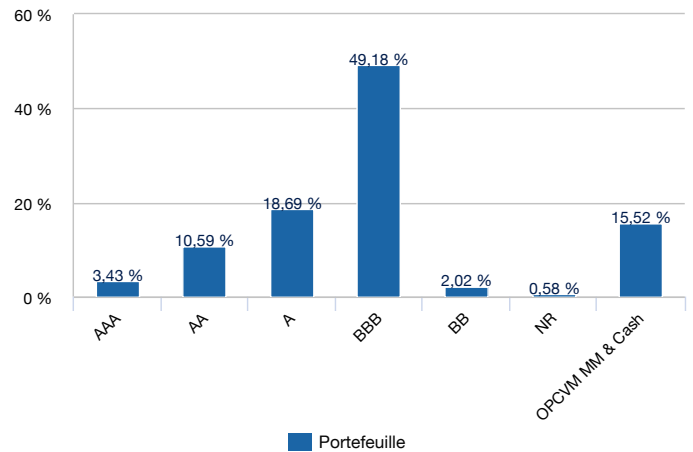
Répartition par notation (Source : Amundi)

En sensibilité (Source : Amundi)



Dérivés inclus

En pourcentage d'actif *



* Le total peut être différent de 100%, car le cash différé est exclu

OBLIGATAIRE ■

Ecart (P - I)

Principales surpondérations		-
Etats Zone Euro		28,46%
Banking SNP		9,56%
Banking SP		6,89%
Automobile		6,56%
Telecom/Techno		5,25%
Principales sous-pondérations		-

Les principaux émetteurs (Source : Amundi)

	Secteur	% d'actif	Sensibilité	SPS Portefeuille	SPS Indice
Emetteurs Etats					
	-	-	-	-	-
SPAIN (KINGDOM OF)	Etats Zone Euro	6,38%	0,31	0,17%	-
ITALIAN REPUBLIC	Etats Zone Euro	5,06%	0,05	0,05%	-
GERMANY	Etats Zone Euro	3,15%	-3,54	0,00%	-
BELGIUM	Etats Zone Euro	3,14%	0,21	0,07%	-
PORTUGAL	Etats Zone Euro	2,36%	0,08	0,03%	-
SLOVENIA	Etats Zone Euro	2,11%	0,11	0,05%	-
HUNGARY (REPUBLIC OF)	Etats hors Zone Euro	0,52%	0,03	0,05%	-
Emetteurs hors Etats					
	-	-	-	-	-
ADIF ALTA VELOCIDAD	Industrie	1,98%	0,06	0,04%	-
BANCO SANTANDER SA	Finance	1,68%	0,05	0,07%	-
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARI	Finance	1,50%	0,01	0,01%	-
BNP PARIBAS SA	Finance	1,38%	0,05	0,07%	-
LA BANQUE POSTALE	Finance	1,34%	0,03	0,04%	-
CIE DE SAINT-GOBAIN	Industrie	1,29%	0,03	0,03%	-
CREDIT MUTUEL ARKEA SA	Finance	1,23%	0,03	0,07%	-
BPIFRANCE SACA	Quasi-Etat	1,20%	0,05	0,02%	-
STELLANTIS NV	Industrie	1,13%	0,03	0,06%	-
RCI BANQUE SA	Industrie	1,10%	0,02	0,04%	-
CREDIT AGRICOLE SA	Finance	1,06%	0,04	0,08%	-
UBS GROUP AG	Finance	1,06%	0,02	0,03%	-
2I RETE GAS SPA	Industrie	1,04%	0,05	0,08%	-
CASSA DEPOSITI E PRESTITI SPA	Quasi-Etat	1,02%	0,03	0,04%	-
ALD SA	Industrie	1,02%	0,01	0,01%	-

OBLIGATAIRE ■

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme Juridique	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français
Société de gestion	ETOILE GESTION
Dépositaire	SOCIETE GENERALE
Date de création du compartiment/OPC	02/12/2015
Date de création de la classe	02/12/2015
Devise de référence du compartiment	EUR
Devise de référence de la classe	EUR
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code ISIN	FR0012951101
Code Reuters	LP68347950
Code Bloomberg	ETOOPCE FP
Souscription minimum: 1ère / suivantes	1 dix-millième part(s)/action(s) / 1 dix-millième part(s)/action(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 15:45
Frais d'entrée (maximum)	1,00%
Frais de gestion directs annuels maximum	1,02% TTC
Commission de surperformance	Non
Frais de sortie (maximum)	0,00%
Frais courants	0,90% (prélevés)
Durée minimum d'investissement recommandée	3 ans
Historique de l'indice de référence	02/12/2015: Aucun 08/12/2011: 100.00% BLOOMBERG EURO AGGREGATE 3-5 YEARS (E) 01/11/2011: 100.00% FTSE EUROZONE GOVERNMENT BOND 5-7Y (17H30) 30/12/1999: 100.00% FTSE EUROZONE GOVERNMENT BOND 5-7Y (11H00)

Avertissement

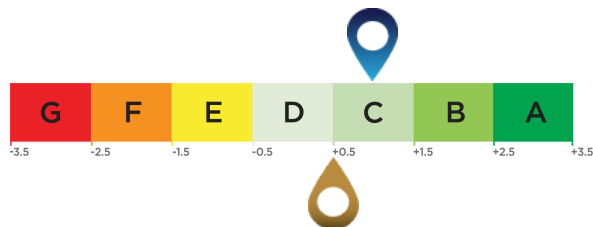
Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHÈSE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

OBLIGATAIRE ■

Note ESG moyenne (source : Amundi)

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Univers d'investissement ESG: 80% BLOOMBERG GLOBAL AGGREGATE + 10% JP MORGAN EMBI GLOBAL + 10% ICE BOFA GLOBAL HIGH YIELD INDEX



Score du portefeuille d'investissement: 1,01

Score de l'univers d'investissement ESG¹: 0,53

Couverture ESG (source : Amundi)

	Portefeuille	Univers d'investissement ESG
Pourcentage avec une notation ESG Amundi ²	91,39%	85,35%
Pourcentage pouvant bénéficier d'une notation ESG ³	91,39%	89,95%

Lexique ESG

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

Notes ESG

Note ESG de l'émetteur : chaque émetteur est évalué sur la base de critères ESG et obtient un score quantitatif dont l'échelle est basée sur la moyenne du secteur. Le score est traduit en note sur une échelle allant de A (le meilleur niveau) à G (le moins bon). La méthodologie d'Amundi permet une analyse exhaustive, standardisée et systématique des émetteurs sur l'ensemble des régions d'investissements et des classes d'actifs (actions, obligations, etc.).

Note ESG de l'univers d'investissement et du portefeuille: le portefeuille et l'univers d'investissement se voient attribuer un score ESG et une note ESG (de A à G). Le score ESG correspond à la moyenne pondérée des scores des émetteurs, calculée en fonction de leur pondération relative dans l'univers d'investissement ou dans le portefeuille, hors actifs liquides et émetteurs non notés.

Intégration de l'ESG chez Amundi

En plus de se conformer à la politique d'investissement responsable d'Amundi⁴, les portefeuilles d'Amundi intégrant l'ESG ont un objectif de performance ESG qui vise à atteindre un score ESG pour leur portefeuille supérieur au score ESG de leur univers d'investissement ESG.

¹ La référence à l'univers d'investissement est définie par l'indicateur de référence du fonds ou par un indice représentatif de l'univers ESG investissable.

² Pourcentage de titres du portefeuille total ayant une note Amundi ESG (en termes de pondération)

³ Pourcentage de titres du portefeuille total pour lesquels une méthodologie de notation ESG est applicable (en termes de pondération).

⁴ Le document mis à jour est disponible à l'adresse <https://www.amundi.com/int/ESG>.

Niveau de durabilité (source : Morningstar)



Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globe) à très élevé (5 globes).

Source Morningstar ©

Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprise, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.

© 2021 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.